

Résumé du PV du Conseil de Faculté du 19 mars 2015, n°116

1. Ordre du jour

1. Ordre du jour
2. Communication du Doyen
3. Communications de l'Ecole
4. Communications de la Recherche
5. Communications des représentants FGSE au Conseil de l'UNIL
6. Préavis sur les modifications du Règlement de faculté (RFGSE) (actualisation avec les nouveaux Masters principalement)
7. Désignation du nouveau doyen pour la période 2015-2018
8. Codirection de thèse (thèse Ingrid Jahr)
9. Rapport de la commission de présentation pour le poste professoral en zone vadose
10. Divers

L'ordre du jour est adopté.

2. Communications du Doyen

- 1) La Direction a nommé la Prof. Jasquelin Peña comme professeure associée au sein de l'IDYST au 1^{er} août 2015.
- 2) Mme Filomena Jacquier a été nommée secrétaire de direction à 50% au sein des affaires générales du décanat à partir du 1^{er} avril prochain.
- 3) La Direction a approuvé toutes les conclusions du rapport annuel 2014 de la Commission de planification académique, le deuxième poste prévu à l'IDYST est accordé sous réserve de financement disponible.

3. Communications de l'École

- 1) Le règlement et le plan d'étude du nouveau master (MA) en fondements et pratique de la durabilité viennent d'être approuvés par la Direction. La Direction a demandé des clarifications et des modifications concernant le règlement et le plan d'études du master (MSc) en géosciences de l'environnement. Une version révisée a été renvoyée à la Direction.
- 2) Trois recours sont comptabilisés durant la session d'examen de la période d'hiver. Ils seront traités par la Commission de recours le 2 avril.
- 3) Suite à la directive 3.15 de la Direction sur le plagiat, la Commission de l'enseignement de l'UNIL a discuté la mise en place d'une formation en ligne sur le plagiat à la disposition des étudiants. Cette commission a également discuté de la « mobilité oblique », c'est-à-dire les possibilités pour les étudiants en Bachelor de suivre un programme de Master dans une autre discipline.
- 4) Information sur l'effectif du module de préparation à une orientation du 2^{ème} semestre. Les étudiants choisissent de facto leur orientation en s'inscrivant à des cours particuliers de ce module. Le délai pour les inscriptions est à présent terminé, les chiffres sont les suivants (inscriptions tardives non incluses) : Environnement 62 inscrits, Géographie 32 inscrits et Géologie 27 inscrits. Ceci signifie une baisse pour la géographie.

- 5) Information sur le poste d'ingénieur pédagogique dont le délai de postulation est le 22 mars 2015 : seulement 11 candidatures reçues, l'Ecole espère encore quelques candidatures.

4. Communications de la Recherche

- 1) Informations au sujet du site web facultaire : depuis la rentrée de septembre 2014, 26'466 utilisateurs ont visité le site Internet. Les chiffres démontrent une bonne visibilité ainsi qu'une évolution constante. 70% de ces utilisateurs étant francophones, l'audience reste surtout locale. Certaines pages sont publiées en anglais, mais la majorité est en français. Le décanat a entamé un processus d'action pour augmenter le nombre d'articles rédigés en anglais.
 - a. Les actualités et les événements sont les pages les plus consultées, avec les règlements et plans d'études, les accès guidés étudiants, les emplois vacants et les Instituts.
 - b. Sur la page recherche située au niveau des actualités, les chiffres trimestriels transmis par le CI sont en croissance.
 - c. Le récent projet de la page de mots clés montre déjà son efficacité.
 - d. Geoblog : un pic de consultation s'explique avec l'inauguration de Carrot city, grâce aux débats qui ont suivis et la mise en relation avec les conférences données à cette occasion. Le Geoblog est en progression constante de consultation.
 - e. La rubrique la plus consultée en 2014 est celle de la conférence de Karin Ingold sur le thème de la gestion de l'eau.
 - f. La catégorie Recherche est très consultée pour ses résumés de thèse devant la recherche en action et les articles suivants « Quelle valeur pour la nature urbaine en Suisse » et « Quel avenir pour l'agronomie suisse ? ». L'activation par le flux RSS est en 3ème position de consultation.
- 2) Commission de la relève – Suivi des post doctorants: la commission est sous l'égide de la Vice-rectrice Mme Franciska Krings, elle a pour but de déterminer comment assurer la relève académique et ses enjeux. Elle s'est réunie à plusieurs reprises pour de premières études sur « Comment suivre les post-doctorants » afin d'éviter leur départ précoce de la carrière académique. L'objectif actuel est de les aider à trouver un emploi et de les intégrer dans les facultés. La commission leur a proposé un outil de suivi sur une base volontaire. Le document est personnel et servira uniquement de support. Une autoévaluation et des discussions sont prévues avec les personnes de références (mentor, prof, chef projet) pour un échange sur d'éventuels problèmes que rencontrerait le postdoc. Le but de l'entretien est d'obtenir un retour sur des réflexions professionnelles. Les questions générales concernent la carrière, les publications, les communications orales et les congrès, les projets de recherche (fonds et bourses), l'enseignement et l'encadrement, les connaissances et compétences développées, les collaborations et réseaux mis en place et les implications institutionnelles, scientifiques et sociales. La FGSE sera la faculté pilote de ce projet de suivi des post doctorants.
 - a. Le plan de développement a pour but de définir les niveaux d'engagement nécessaires pour atteindre les ambitions du post-doctorant, d'identifier les compétences spécifiques à développer, de définir comment atteindre les objectifs et d'obtenir un réel feedback.
- 3) Divers: Nathalie Chèvre a reçu un Léman de Cristal pour son engagement en faveur de la qualité du Léman.

- a. L'UNIL s'est préengagée dans le projet ARES avec un investissement de la part de la faculté GSE, ce qui nous accorde l'appartenance au "core team", un avantage très intéressant.
- b. A la suite des problèmes liés au taux de change affectant les projets hors FP7, la direction a décidé de ne plus intervenir financièrement.
- c. Les dates limites de soumission de dossiers pour les prix SAV et de la ville de Lausanne sont fixées aux 23 et 30 mars.
- d. La consolidation de la convention avec l'Université Ehime au Japon avec la possibilité de masters partagés.
- e. Le résumé de l'auto-évaluation pour la réunion COVER sera finalisé en avril. La direction ne relève que des points mineurs.
- f. Annonce de la nouvelle charte pour le site web UNIL de la Faculté.

5. Communications des représentants FGSE au Conseil de l'UNIL

- 1) L'annonce pour le poste de rectrice ou recteur est parue le 4 mars sur le site web de l'UNIL. Les détails comme la durée du mandat de cinq ans renouvelable, la description des tâches et le profil souhaité apparaissent dans l'annonce. Une annonce apparaîtra également dans les journaux suisses avec un délai de candidature pour le mois de mai.
- 2) deux PNR pilotés par l'UNIL ont été renouvelés à 100%.
- 3) L'institut Ludwig est à la recherche d'une 3^{ème} localisation, Lausanne serait en lice avec de fortes chances d'être choisie.
- 4) Le groupe de travail sur le règlement général des études entreprend des modifications qui seront présentées lors de la prochaine réunion du Conseil de l'UNIL. Le renouvellement des étudiants et du corps intermédiaire a été effectué.
- 5) Une résolution sur l'équité des bourses a été approuvée en soutien à l'initiative populaire suisse sur l'équité des bourses. Une seconde résolution proposée par la Faculté SSP a également été approuvée par le CUNIL. Cette résolution demande au FNS de renoncer à imposer l'anglais comme langue unique pour les demandes de subsides en sciences politiques et sciences sociales. Le résultat du vote était de 18 oui, 4 non et 5 blancs.
- 6) Divers : le projet d'un café Starbucks à Geopolis a été abandonné. Un flyer d'une soirée d'étudiant comportant le logo officiel de l'UNIL a été aperçu. Il est demandé que le secrétariat général soit averti si un autre cas similaire se reproduit.

6. Préavis sur les modifications du Règlement de Faculté (RFGSE) (actualisation avec les nouveaux Masters principalement)

Deux modifications du Règlement de Faculté concernent les affaires générales. Il s'agit des articles 28 et 32:

Art. 28 : À l'heure actuelle, la planification du calendrier des séances doit être faite une année et demie à l'avance, ce qui n'est pas réalisable sans les dates des autres commissions universitaires. La modification est la suivante, Les dates des séances sont fixées par le doyen *dès que possible avant la fin de l'année académique* pour l'année académique suivante.

Art. 32 : Proposition d'ajouter le paragraphe suivant, sur les décisions du Conseil de Faculté ; *lorsque des votes doivent intervenir, le doyen sollicite deux scrutateurs parmi les membres du Conseil en début de séance.*

Les modifications suivantes concernent l'Ecole:

Art. 61 Conditions d'admissions et Art. 71 Durée des études : l'appellation Maîtrise universitaire ès Sciences sera remplacée par *Maîtrise universitaire*. Le but étant d'englober les deux maîtrises universitaires.

Art. 63 Liste des grades : l'article a été complété avec l'arrivée du nouveau Master MA en fondements et pratiques de la durabilité par ce paragraphe: *Maîtrise universitaire en fondements et pratiques de la durabilité/Master of Arts (MA) in Foundations and Practices of Sustainability.*

Art.79 Admission suite à un échec définitif : la clause est reprise par chaque règlement d'études pour ce nouvel article, déjà présenté lors du dernier Conseil de Faculté.

Art. 34 Elaboration du Règlement de l'Ecole : par analogie avec le Règlement de faculté, *le règlement est élaboré par le Bureau de l'Ecole qui le soumet ensuite au préavis du Conseil de l'Ecole puis au préavis du Conseil de faculté selon l'article 27 litt. e du présent règlement.*

Les modifications sont acceptées.

7. Désignation du nouveau doyen pour la période 2015-2018

Il n'y a pas de nouvelle candidature autre que celle du Doyen sortant François Bussy annoncée lors de la séance du Conseil du 12 mars 2015.

Le Doyen sortant M. François Bussy est réélu.

8. Codirection de thèse (thèse Ingrid Jahr)

La Dr Joëlle Salomon Cavin demande une codirection pour la thèse de Mme Ingrid Jahr en la personne de la Dr Heidrun Moschitz. Cette dernière est senior lecturer au FIBL et collabore déjà avec les personnes concernées.

Le Conseil de Faculté accepte la codirection de thèse de Mme Jahr.

9. Rapport de la commission de présentation pour le poste professoral en zone vadose

Ce point traité à huis clos concerne directement M. Ivan Lunati, candidat au poste et membre du Conseil de faculté. En conséquence, le PV de ce point spécifique est traité séparément et de manière confidentielle.

10. Divers

La gestion des consommables du système PrintUnil ne donne pas satisfaction. Les imprimantes commandent de façon automatique en anticipant l'arrivée du produit de remplacement, cependant personne n'est informé durant ce processus, ce qui a pour conséquence divers malentendus et dérangements internes. Il est demandé que le décanat clarifie la responsabilité sur l'alimentation des appareils avec le Centre informatique ou les secrétariats d'instituts.

Le Doyen prend connaissance de ce problème qui sera discuté à nouveau avec le CI.

La séance est levée. La prochaine séance ordinaire du Conseil aura lieu le jeudi 16 avril à 16h15.

François Bussy